

Contrat de ville

Département du Maine-et-Loire

Hélène HAYTON

Direction de l'Habitat et du Logement
CS 94104 – 49 941 ANGERS Cedex 02

Tel : 02 41 81 48 27

h.hayton@maine-et-loire.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'objectif est de soutenir, dans le cadre des trois contrats de ville en cours dans le département, des actions de cohésion sociale, menées dans les quartiers prioritaires identifiés par l'Etat.

Cette participation permet de soutenir des actions sur des thématiques départementales préventives prioritaires telles que le développement global de l'enfant, l'autonomie-la citoyenneté-la prévention des incivilités de la jeunesse, l'égalité femmes hommes, la lutte contre les vecteurs d'isolement (accès au numérique, maîtrise de la langue française, santé, addiction ...).

TYPE D'AIDE

Subvention

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Département du Maine-et-Loire

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Associations, centres sociaux, collectivités territoriales.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Angers Loire Métropole, Agglomération du Choletais et Saumur Val de Loire, Etat, CAF, Villes d'Angers, de Trélazé, Saumur et Cholet.

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

En 2022 : 165 000 €.



BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

En 2021 : 154 771 € d'engagements financiers spécifiques au titre des contrats de ville

En 2020 : 71 000 € d'engagements financiers spécifiques au titre des contrats de ville sur le département.

En 2019 : 70 000 € d'engagements financiers spécifiques au titre des contrats de ville sur le département.

En 2018 : 70 000 € d'engagements financiers spécifiques au titre des contrats de ville sur le département.

En 2017 : 70 000 € d'engagements financiers spécifiques au titre des contrats de ville sur le département.

En 2016 : 80 000 € d'engagements financiers spécifiques au titre des contrats de Ville sur le département.

En 2015 : 92 300 € d'engagements financiers pour les Contrats de Ville sur le département.

En 2014 : 194 748 € d'engagements financiers pour les CUCS sur le Département.

En 2013 : 360 000 € d'engagements financiers pour les CUCS sur le Département.

En 2012 : 365 000 € d'engagements financiers pour les CUCS sur le Département.

